



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARPE

Autorité des
Relations sociales des
Plateformes d'Emploi

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 octobre 2022

Lancement du dialogue social : l'ARPE a organisé hier la première réunion de négociation collective du secteur des VTC. Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion s'est adressé aux représentants des travailleurs et à ceux des plateformes en amont de la réunion.

Les organisations représentatives des travailleurs indépendants et les organisations représentatives des plateformes se sont réunies mardi 18 octobre 2022 pour la première réunion de négociation du secteur des VTC.

Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion est intervenu en amont de cette réunion. À cette occasion, le ministre a notamment rappelé l'attachement de la France à privilégier la démocratie sociale pour assurer la mise en place d'un socle de droits sociaux pour les travailleurs, tout en accompagnant le développement des plateformes.

Représentants des travailleurs indépendants et représentants des plateformes ont tenu leur première commission de négociation organisée par l'ARPE pour le secteur des VTC.

Lors de son intervention qui a précédé le démarrage de la commission de négociation, monsieur Olivier Dussopt a souligné l'importance du dialogue social pour construire un socle de droits concertés pour les travailleurs et les attentes fortes que ses enjeux suscitent à l'échelle du secteur des VTC : *« Deux thématiques sont en effet au cœur des droits sociaux des travailleurs de votre secteur d'activité. Il s'agit des modalités de détermination des revenus des travailleurs et des conditions d'exercice de l'activité professionnelle. Ces thèmes particulièrement structurants sont donc prioritaires ».*

Les échanges formels entre les représentants des travailleurs et ceux des plateformes ont ensuite pu débuter marquant ainsi le lancement du dialogue social du secteur des VTC.

Les premières discussions ont notamment porté sur les thématiques de négociation susceptibles d'être abordées prioritairement. Ces discussions devraient permettre, dès la prochaine réunion, d'aboutir à la fixation d'un agenda des travaux pour les prochains mois.

Joël Blondel, directeur général de l'ARPE a déclaré : « *Cette réunion constitue une étape majeure vers l'instauration de droits nouveaux au bénéfice des travailleurs. Les organisations représentatives sont apparues désireuses de faire aboutir les négociations dans un délai raisonnable, et l'ARPE jouera pleinement son rôle de facilitateur et d'accompagnateur pour cet exercice inédit* ».

Les discussions ont également permis de fixer un agenda de travail des futures négociations. Les prochaines réunions devraient se tenir courant novembre.

Contacts presse :

- **Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi (ARPE)**
Ziad AGUARD
Conseiller communication et presse
Tél : 06 98 94 91 33
Mél : arpe-presse@travail.gouv.fr